



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 5, numéro 14
Octobre-Décembre 2022
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

**PERENNISATION DE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE ET PACIFIQUE EN RD
CONGO : GAGE DE LA CONSOLIDATION D'UNE DEMOCRATIE ET DE LA
CONFIANCE INTERNATIONALE**

Jimmy LUMBU MWANAMAMA

Assistant de premier mandat à l'Université Pédagogique Nationale et Chercheur associé à
l'IRGES/Kinshasa-RDC

RESUME

L'idée d'écrire sur l'alternance réalisée en RD Congo est d'une importance qu'il faut collectivement entant que peuple, mais aussi et surtout entant qu'Etat capitaliser. Car désormais, elle devra rythmée la vie politique du pays et marquer ainsi la séparation avec les anciennes pratiques antidémocratiques qui caractérisent la prise de pouvoir en Afrique de façon générale. Les termes utilisés dans cette rédaction sont d'une simplicité avec une profondeur louable dans l'analyse des faits relatifs au sujet sous examen. Acquis après une longue durée de recherche, cette alternance, acte d'exemplarité politique pour toute l'Afrique, doit ainsi être jalousement et fièrement pérennisée pour que plus jamais la prise de pouvoir ne soit précédée d'un environnement hostile à l'émergence de la démocratie et au développement. C'est dans cette optique que ce pays peut s'offrir un contexte international favorable à son destin glorieux, et permettre que les questions du développement s'invitent pour qu'enfin une nouvelle histoire soit écrite avec l'ancre d'un peuple dévoué pour une cause noble ; celle de l'instauration d'une vraie démocratie et de la rationalisation dans la gestion quotidienne de l'Etat.

Mots-clés : *Démocratie, Coopération Internationale, Alternance démocratique et pacifique, Etat.*

ABSTRACT

The idea of writing on the alternation carried out in DR Congo is of an importance that we must collectively as a people, but also and especially

as a State capitalize. Because from now on, it will have to punctuate the political life of the country and thus mark the separation with the old undemocratic practices which characterize the seizure of power in Africa in general. The terms used in this writing are of a simplicity with a commendable depth in the analysis of the facts relating to the subject under examination. Acquired after a long period of research, this alternation, an act of political exemplarity for all of Africa, must thus be jealously and proudly perpetuated so that the seizure of power is never again preceded by an environment hostile to the emergence of democracy and development. It is in this perspective that this country can offer itself an international context favorable to its glorious destiny, and allow development issues to arise so that a new history can finally be written with the anchor of a devoted people. for a noble cause; that of the establishment of a true democracy and rationalization in the daily management of the State.

Keywords: *Democracy, International Cooperation, Democratic and peaceful alternation, State.*

INTRODUCTION

L'alternance démocratique et pacifique pragmatique s'il en existe, est devenue aujourd'hui largement connue et présente dans la mémoire collective en République Démocratique du Congo et de son peuple. Vécue spectaculairement plusieurs décennies après son indépendance, à en croire, cet Etat est finalement sorti de ce gouffre qui, depuis longtemps prit par le piège, ce dernier s'est vu libérer de cette mort dans le silence son environnement politique.

La République Démocratique du Congo est un pays de destin glorieux, mais cela reste une illusion par rapport à son vécu et à la réalité de son peuple. L'incapacité de ses acteurs à pourvoir consolider une vraie démocratie est une raison qui justifie son retard et voir son absence dans le jeu international et surtout dans cette mondialisation, qui de plus en plus use de la démocratisation comme un facteur sur lequel la confiance mutuelle entre les Etats se fonderait.

De nos jours, la question relative à l'alternance au pouvoir est abordée avec une particularité sur les sensibles politiques en RD Congo et

même en Afrique, ce qui donne de plus en plus un caractère complexe à cette problématique. La conception des politiques publiques sont des sujets cautionnés par la prise de pouvoir dans un continent en retard quant à la question du développement.

L'incapacité de cet Etat à se construire de l'intérieur et à faire asseoir la démocratie affecte son jeu de pouvoir et rend obscure l'avenir de l'alternance dans ce coin du continent. L'inadaptation au système d'un monde voué à une démocratie, ainsi qu'à ses conditions est un élément de taille qui manque et qui nuit à l'Etat dans ce domaine.¹

La tenue pour une première dans l'histoire politique de la RD Congo d'une alternance démocratique et pacifique, comme cela fut le cas lors des dernières élections organisées il y a quelques années en arrière, a inauguré une nouvelle ère dans le microcosme politique congolais, mais aussi dans la mentalité ou encore dans les attentes de son peuple. Désormais, inscrit dans les pratiques publiques pour la passation du pouvoir ; les Congolais se verront attendre avec empressement la continuité cette alternance au pouvoir pour les échéances prochaines.

Ainsi cette culture qui s'installe petit à petit dans la gestion de l'acquisition du pouvoir dans cet espace va donner naissance à plusieurs avantages corrélatifs qui feront que les choses tentes, tant soit peu de s'améliorer, moyennant une autre série des conditions qui doivent les conditions politiques internes, comme par exemple ce qui fait le sujet de cette recherche, dont la pérennisation de l'alternance démocratique et pacifique au pouvoir.

Ainsi, cette volonté de libéralisation de l'espace politique par l'acquisition du pouvoir à travers des mécanismes établis et bien définis par l'arsenal juridico-constitutionnel du pays va, en dépit de ce qui vient d'être dit ; renforcer l'adhésion et/ou la participation populaire quant à ce, mais aussi elle va vider de son contenu le leadership d'auto-proclamation au

¹ LUMBU J., « L'alternance au pouvoir en Afrique face aux interférences occidentales : Analyse sur le parcours de la RD Congo », dans *Intelligence Stratégique*, n° 011, Janvier-Mars 2022, p. 31.

pouvoir ; tout en donnant une valeur de choix aux élections comme mode d'accession à la magistrature suprême et une légitimation aux institutions étatiques.

La RD Congo devra se donner le luxe de servir aussi de leçon dans la région, et plus loin que celle-ci, ce qui veut dire que cette situation est loin d'être une question essentiellement congolaise, il existe des raisons pour lesquelles nous devons en faire une préoccupation africaine, au regard du contexte actuel de ce géant continent pris en otage depuis des décennies par des régimes présidentielistes, ne pouvant pas garantir les principes de l'alternance. Telle est la démarche que nous serons tenus de suivre pour mener à bon port cette recherche, axée sur une suite logique dans l'analyse de cette problématique, nous nous proposons ce thème pour réveiller les consciences collectives et permettre une politique de maintien quant à la question de l'heure.

La RD Congo ayant courageusement et timidement commencé depuis décembre 2018, à fournir des efforts, aussi énormes qu'ils soient pour mettre en place un mécanisme d'alternance démocratique et pacifique au pouvoir, à ce stade nous ne pouvons que plaider pour une politique de continuité de cette pratique démocratique tout à fait noble à l'ère actuelle. Ainsi, cet article scientifique se donne le travail de fournir un éclairage pouvant illuminer les intelligences par rapport à cette thématique.

I. RD CONGO ET SA PREMIERE ALTERNANCE DEMOCRATIQUE

La notion d'alternance est une catégorie de classement des événements politiques que les spécialistes de l'analyse électorale et institutionnelle utilisent pour désigner un changement de majorité gouvernementale le plus souvent dans les régimes parlementaires, à la faveur d'un scrutin national.²

Après des longues années d'attente sans une quelconque alerte dans ce sens, la RD Congo se verra elle-même surprise et surprendra le monde lors de la publication des résultats provisoires par la commission électorale

² LANCELOT A., 1981 : *Les élections de l'alternance*, Presse de la FNSP, Paris, 1986, p. 15.

nation ale indépendante la nuit du 10 au 11 janvier 2019. Les élections qui ont pourtant été organisées après une lutte acharnée de l'opposition politique et des organisations de la société civile, voire dans un contexte où la pression internationale régnée à coup sûr à l'endroit du régime en place, après 18 années de règne du président de la république.

Si la victoire annoncée de l'un des candidats de l'opposition à ces élections marque l'avènement d'une alternance à la tête du pays, il faut dire que celle-ci sera alors la première alternance issue des élections dans ce pays, et devra sans doute inaugurer une nouvelle page de l'histoire politique du pays. Nonobstant le signal donné par l'église catholique et une franche de l'opposition, et même par une partie de la société civile, faisant allusion à une sorte de tripatouillage des résultats des scrutins présidentiels, ces résultats seront sans ambages confirmés par les organes ayant cette charge dans leurs missions. A ce stade on peut alors conclure que la RD Congo a bien connue son alternance démocratique au pouvoir, du fait que cette dernière est issue des élections.

Le caractère démocratique est sans nul doute été éclairé au regard du contexte à travers lequel cette alternance est originaire. La légitimation nationale ou interne est très loin d'être aussi consenti comme cela fut le cas pour la nature démocratique. Ce qui est tout à fait normal dans une démarche concurrentielle, où il y a plusieurs parties prenantes. Cependant, le regarder de plus près permettra de cerner les raisons de la contestation de ces résultats.

Depuis les élections de 2006, ayant reconduit le président en place au pouvoir, peint d'un tableau sombre par la communauté nationale et internationale, avec un constat un tout petit peu amère sur les pratiques liées au cycle électoral susmentionné tout entier. La loi électorale congolaise a connu plusieurs modifications afin d'apporter toujours plus de transparence et d'efficacité dans le processus électoral notamment dans les procédures de traçabilité des résultats. Ceux de chaque bureau de vote sont inscrits dans les procès-verbaux qui sont envoyés dans les centres locaux de compilations des résultats, où les témoins des candidats y sont également admis. Une fois la

compilation terminée et vérifiée, les procès-verbaux consolidés sont transmis au centre national de traitement de la centrale électorale pour consolidation nationale. C'est la procédure qui a toujours prévalu depuis les élections de 2006, et qui a même été rappelé par la CENI à la veille des élections de 2018.³

Pour dire ainsi, cette procédure offre l'avantage de permettre à chaque candidat, avant la publication provisoire des résultats par la centrale électorale, d'introduire au niveau des centres de compilation des recours administratifs suite à des erreurs matérielles constatées. Cette étape de procédure de la compilation explique l'opposition de certaines parties prenantes à l'utilisation de la machine à voter, en dehors du fait de son illégalité pour le scrutin de 2018.

De justesse, la RD Congo va éviter de tomber dans une situation similaire à celle du Kenya en 2017, où il y a eu annulation de l'élection aussi pour des problèmes de même nature. Refusant de publier les résultats bureau de vote par bureau de vote comme l'exige la loi, la cenI renvoi les parties prenantes auprès de la cours constitutionnelle. Cette dernière est saisie en recours juridique en qualité de juge électoral, il lui est loisible de demander un comptage manuel des procès-verbaux. La jurisprudence en la matière ainsi créée devra s'appliquer à tous les trois scrutins de décembre 2018.

Il est vrai que tout processus peut avoir des irrégularités, mais il n'est pas souhaitable de mettre un accent majeur sur celles-ci à chaque fois que le corps électoral est rappelé, car ici le besoin de l'histoire est tel que, nous devons revoir les points de faiblesse pour en faire un sujet bénéficiaire des efforts pour que dans l'avenir les choses s'améliorent.

La première alternance démocratique réalisée en RD Congo, ayant abouti à la prise de pouvoir par un candidat de l'opposition doit désormais être conservée comme une référence pour le pays, mais aussi pour la région, voire pour le continent, car la question de la tenue d'une élection

³ BOTETHI B., « Elections en RDC : avec ses résultats, la CENI sonne le glas de la démocratie », dans *Jeune-Afrique*, Tribune du 15 janvier 2019.

présidentielle en Afrique est souvent cautionnée à l'avance en termes des résultats.

Le respect de la volonté populaire est souvent bafoué. Les dirigeants n'étant pas prompts à mettre en place des organes électoraux en toute impartialité, ceux-ci deviennent l'apanage du politique, et par conséquent, ils travaillent en faveur de ces derniers. La transparence dans les résultats d'une élection passe par la crédibilité accordée aux institutions qui l'organisent, mais aussi par les acteurs, plus que l'institution elle-même, ce sont les hommes qui la composent qui en font sa réputation. La situation particulière que la RD Congo a connue relève en majeure partie de la responsabilité des dirigeants politiques en synergie avec ceux de la CENI.

Après des saignées effectuées tout au long du processus électoral, avec les rumeurs autour des enrôlements douteux, les invalidations iniques, le non-respect du calendrier et le déploiement partiel du matériel le jour du scrutin, voilà que l'estocade est portée avec l'annonce des résultats. De même à plusieurs reprises, sans respecter les lois du pays y relatives, il est difficile d'organiser aussi des élections dont les résultats peuvent déboucher à une alternance qui soit démocratique et pacifique en elle seule, d'où la nécessité pour la RD Congo de consolider les acquis démocratique dont elle fait preuve, notamment cette alternance acquise aux prix de beaucoup de sacrifices.

II. ENJEUX D'UNE ALTERNANCE DEMOCRATIQUE ET PACIFIQUE

L'alternance démocratique et pacifique reste le seul chemin par lequel le pouvoir politique en RD Congo devra passer pour être légal, légitime et aussi accepté sans conteste en dehors des frontières étatiques. Placer cette réalité à l'ère de la mondialisation, où les Etats sont appelés à vivre en interdépendance, bien que dans le fonctionnement du système monde la réalité semble être ce inversée, ce qui justifie même le choix de la théorie de la dépendance pour ce travail.

Il est vrai que la question sur les enjeux de l'alternance en RD Congo soit complexe, mais une bonne analyse suffira pour éclairer la lanterne qu'il

peut y avoir à ce sujet. Comme partout ailleurs, le plus grand enjeu de l'alternance au pouvoir est avant tout idéologique, c'est-à-dire qu'on peut si nécessaire permettre à l'Etat d'avancer sur une autre perception de chose dans la mesure où, on change d'acteur, et ce dernier peut changer aussi le système de jeu dans un certain niveau et dans certains secteurs.

Si pour les grandes nations en relations internationales, c'est-à-dire des nations qui ont déjà évolués en matières d'alternance, et qui ont réussi à mettre en place un système fort et stable au sommet de l'Etat, c'est peut-être parce que l'alternance est trop souvent bien organisée et qu'elle offre une chance au peuple de se choisir des dirigeants de son choix. Et c'est aussi parce que ces nations ont instaurés un savoir-faire enfin de canaliser tout ce qui constitue un enjeu à ne pas manquer ; à ce stade le plus grand enjeu est pour la plus part de cas ; l'émergence parfaite de l'Etat, la compétitivité sur la scène internationale, le développement durable, maintenir le cap vers une puissance de l'Etat, et bien d'autres éléments.⁴

La RD Congo doit être en mesure de se définir la finalité pour laquelle elle organise une élection (présidentielle) en vue de la réalisation d'une alternance au pouvoir, si non le pays risque de croire que, se débarrasser d'un régime qui a perduré demeure l'élément fondamental en termes d'enjeu pour lequel on alterne le pouvoir à la tête de l'Etat.

Nous appesantir sur la question relative aux enjeux de l'alternance est le résultat que nous tenterons de donner tout au long de cette rédaction, aussi de faire une projection pour tracer quelques grandes lignes pour lesquelles les acteurs de la politique tant intérieure qu'étrangère de la RD Congo doivent tenir compte pour être plus compétitif dans le rendez-vous que le destin à bien fixé à ce géant qui dort encore ; lequel tiendra aussi lieu par une tenue régulière et continue de l'alternance démocratique et pacifique.

Nous ne saurons pas être en mesure d'aborder tous les enjeux sur cette question, mais néanmoins, nous allons essayer de présenter brièvement les choses pour que la compréhension soit de plus en plus aisée.

⁴ *Ibidem*, p. 76.

II. 1. Consolidation de la démocratie

Il faut faire savoir que la démocratie est de nos jours un élément caractérisant les relations entre les Etats, dans la mesure où, pour une bonne coopération bilatérale, certains se basent sur ce point et tentent d'en faire un trait essentiellement capable de définir la suite d'une relation d'Etats. Et la consolidation de la démocratie est un enjeu principal dans la question de l'alternance, car cette alternance dont il est question, est tributaire de la démocratie.

Organiser les élections comme ce fut le cas en 2006 et même de 2011, même si les conditions de leur organisation laissent à désirer car ayant consacré afin des fraudes planifiées et autres manipulations les rendant non transparentes et non crédibles, d'où la crise de légitimité du pouvoir de fait qui dirige aujourd'hui la RD Congo. Il faut reconnaître cependant que ce sont là des acquis et des avancées politiques significatives, majeurs et indéniables, comparativement aux blocages politiques des années de Mobutu et Laurent Kabila, qui nous pousse à mettre avec humilité sur le compte de la nouvelle et de l'actuelle classe politique en RD Congo, malgré ses errements d'enfance.

Cela constitue une des grandes valeurs ajoutées de cette classe qui introduit désormais une nouvelle philosophie et culture politique d'accession ou de maintien au pouvoir par la voie des élections libres, démocratiques et transparentes. Chose inimaginable sous Mobutu et même sous son successeur, Laurent Désiré Kabila.

Mais le piège réside dans le fait que cela ne suffit pas encore pour admettre que le pays est réellement ancré dans une voie d'une réelle démocratisation. En effet, l'effet pervers de cette nouvelle philosophie démocratique est de remplacer l'accession au pouvoir par les armes par le fait de s'éterniser au pouvoir par le tripatouillage des élections et de la constitution en la taillant sur mesure au gré du temps au profit du président en fonction, alors que son mandat est déjà à son terme, constitutionnellement parlant.

On se retrouve alors face une réalité qui tend à affirmer que la démocratie dont on parle en RD Congo n'est que de façade ; une démocratie qui a été acclamée haut et fort vers les années 2006, mais qui commence à souffrir d'un manque de consolidation avec le temps.

La démocratie consacre trois pouvoirs fondamentaux, selon que nous l'avons longuement explicité dans les lignes antérieures. Et pourtant aujourd'hui en RD Congo, la démocratie escamotée, repose sur un mécanisme politique asymétrique, où l'essentiel du pouvoir est confisqué par le président de la République. Il suffit pour s'en rendre compte de voir la manière dont la constitution a été précipitamment révisée en 2011. De même, la manière dont la cour suprême de justice s'est comportée dans le cadre des contentieux postélectorales de 2011 prouve à suffisance que le pouvoir judiciaire en République démocratique du Congo reste inféodé à l'exécutif et au président.

A ces incohérences du régime, se greffent le système électoral vicié par une loi sur la CENI consacrant la politisation dans le choix de ses animateurs ; suscitant des frustrations au sein de la population ; une administration inexistante, une police partisane, une armée des milices, la persistance de l'insécurité, tout ce qu'il fait de la RD Congo un non-Etat de droit démocratique. Parce que l'élément est très important, poursuivons l'analyse pour démontrer que la démocratisation est une nécessité pour sauver la RD Congo de cette problématique, et que derrière cette réalité se cache un Etat congolais plus sérieux que celui-ci, mais à condition que les choses changent.

Le parlement dépossédé, réduit à une caisse de résonance de l'envi du président. Même si la constitution et la loi électorale confèrent à l'électeur un pouvoir effectif sur la désignation de ses représentants, il n'en faudrait pas moins que ceux-ci soient en mesure d'agir en toute indépendance au sein du parlement afin d'exercer un pouvoir de contrôle réel sur la coalition politique au pouvoir et la politique menée.

Plusieurs analystes et observateurs de la scène politique congolaise ne cessent de stigmatiser l'impuissance du Parlement face au pouvoir écrasant du Président et de l'exécutif. Ces éléments de la fiction de la responsabilité politique du Gouvernement devant le Parlement, escamotant le fonctionnement d'une démocratie, accentuent un dysfonctionnement structurel de l'Etat, déjà défaillant dans son essence, son fondement, ses attributs et sa fonction. Aujourd'hui, les rapports de force entre les trois pouvoirs constitutionnels sont sciemment déformés grâce à un mécanisme politique insidieux rendant asymétrique l'équilibre démocratique entre ces trois pouvoirs constitutionnels.⁵

En effet, le mal congolais s'est infiltré dans le monde judiciaire pour s'y être confortablement installé avec de beaux jours devant lui. Une justice qui, au lieu de devenir le gardien du système constitutionnel, devient un haut temple de protection de la mal gouvernance et de la gabegie, avec des nominations fantaisistes comme la dernière mise en place des magistrats opérée par le président Joseph Kabila.

Outre que ce qui précède, la question reste autour des élections libres, transparentes et crédibles, qui du reste constituent un autre pilier de la démocratie ; elles constituent un mécanisme permettant de concilier l'expression de choix collectifs sur des thèmes concrets, la démocratie en RD Congo est appelée à être représentative et participative et les élections doivent en constituer l'élément pivot.

On ne peut pas analyser le fonctionnement des institutions dans une démocratie sans procéder au préalable à l'examen du mécanisme permettant la légitimation du pouvoir qu'est le système électoral. Or la confusion et la tension qui ont entouré les révisions de la constitution et de la loi électorale et l'organisation des scrutins de 2011 ne cessent de créer un climat politique de grande suspicion politique. Cette ambiance politique échaudée, exacerbée notamment par les tentatives d'une nouvelle révision des certains articles de

⁵ *Ibidem*, p. 128.

la constitution en 2015, a présenté une forte probabilité d'amplifier la crise politique à laquelle les conséquences perdurent encore jusqu'à ces jours.⁶

II. 2. Probabilité d'instaurer une gouvernance suffisante

L'alternance démocratique et pacifique ne renvoie pas impérativement à une bonne gouvernance, mais elle offre à l'Etat une probabilité d'y accéder, car après un choix radieux de qui va diriger le pays, celui-ci s'attache à des valeurs mais aussi se sentant redevable au peuple, si et seulement si, cette élection a réellement eu un caractère démocratique au vrai sens du terme. C'est comme cela qu'au centre de l'acteur principal de la politique d'un Etat on pourra trouver le souci de mieux faire pour sa population.

La bonne gouvernance ou encore la gouvernance suffisante, s'impose à l'ère actuelle aux Etats sans exception aucune ; et la RD Congo aussi y compris. Elle doit en effet, s'y mettre, l'organisation d'une alternance démocratique et pacifique va offrir à l'Etat congolais cette opportunité, et c'est dans cette gouvernance que le peuple trouve réellement sa part dans la gestion étatique, car elle ouvre les chances au développement durable, ce qui a manqué à l'Etat depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale.

Dans un Etat, la bonne gouvernance se construit avec les concours des animateurs politiques, économiques, sociaux et culturels. La réussite de la bonne gouvernance dépendra de comportement de ces acteurs. C'est à partir de cet instant que naît le besoin d'un leadership tant institutionnel, collectif qu'individuel dans la gestion de l'Etat. Au sein d'un Etat, les acteurs à l'émergence de la bonne gouvernance sont, d'une part, publics et, d'autre part privé. Mais la grande responsabilité repose sur l'acteur public de la bonne gouvernance ou de la gouvernance suffisante.

En RD Congo, les acteurs publics de la bonne gouvernance sont le Président de la République (et les gouvernements des provinces, les maires de villes, les bourgmestres des communes, les chefs de chefferies et des

⁶ WONDO J-J., « Démocratie tripatouillée dans un Etat défaillant », dans *Analyses & commentaires*, disponible sur www.Ingeta.cd, consulté le 03 août 2017.

secteurs), le Gouvernement, le Parlement, les Cours et Tribunaux, les Institutions d'appui à la démocratie et les partenaires internationaux.

En ce qui concerne le Président de la République, d'après la constitution de la République, il est l'incarnation physique de la nation. A ce titre, il veille au respect de la constitution, il assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs et des institutions ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale et du respect des instruments internationaux.⁷ Ces fonctions placent le Président au-dessus de la mêlée et font de lui le premier acteur de la bonne gouvernance. Son rôle à ce niveau et son leadership consistent à inciter tous les autres acteurs de la bonne gouvernance.

Toutefois, il n'est pas tenu à rendre compte à quelqu'un. Sauf évidemment, à la fin de son mandat et au moment où il voudra solliciter la confiance du peuple. Nous déduisons, en ce qui le concerne que l'inadéquation entre la détention des pouvoirs énormes par ce dernier et l'absence d'une obligation à lui imposer de rendre compte est un facteur susceptible de ne pas favoriser la bonne gouvernance. Heureusement, en ce qui concerne, les autorités de l'exécutif local, elles sont responsables, comme les ministres devant l'assemblée nationale, devant les organes délibérants des entités territoriales décentralisées.

Quant au Gouvernement central, de par sa mission de gérer l'Etat au quotidien, le gouvernement apparaît comme le plus concerné par les exigences de la bonne gouvernance. Dans ses tâches de mise en œuvre des politiques nationales, de l'exécution des lois, de mobilisation des ressources et du fait qu'il est au contact direct avec les citoyens, le gouvernement semble être le premier architecte de la bonne gouvernance en RD Congo.

⁷ Constitution de la République Démocratique du Congo : Modifiée par la loi no 11/22 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution de la République Démocratique du Congo du 18 Février 2006. (Art. 69)

Pour le Parlement, il a parmi ses fonctions, le contrôle de l'action de l'exécutif. C'est ainsi que le Parlement est le lieu par excellence où se promeut la bonne gouvernance. C'est dans ce sens que la constitution en son article 138, énumère d'une manière claire les moyens d'information et de contrôle du parlement sur le gouvernement permettant ainsi, lorsqu'ils sont utilisés avec efficacité, d'assurer la gestion de l'Etat en vertu des exigences de la bonne gouvernance.

En outre, le parlement dispose d'un autre atout favorable à l'émergence de la bonne gouvernance. Il s'agit de l'existence de l'opposition en son sein. Donc, on peut parler du non homogénéité de tendance politique dans cette catégorie d'acteurs de la bonne gouvernance ou de la gouvernance suffisante. Dans leurs rôles de garant des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens, les cours et tribunaux jouent un rôle important dans l'émergence de la bonne gouvernance en RD Congo. En plus, les cours et tribunaux favorisent la bonne gouvernance à travers leur apport dans la lutte contre l'impunité. Et cela n'est pas possible que lorsqu'ils jouissent d'une réelle indépendance à l'égard de l'exécutif et du législatif.

Retenons que ce qui est dit pour les institutions publiques au niveau central l'est également pour les autres institutions tant au niveau provincial que local. Mais le problème de la bonne gouvernance en RD Congo reste un sérieux problème dans la mesure, son absence risque d'être fatale pour l'avenir de l'Etat. Mais car cela ne tient, on a tenté de résoudre ce problème, bien que cela ne soit pas encore une évidence, et on en relever quatre grands problèmes. On retient le problème de la restauration de l'autorité de l'Etat, le problème de la relance de l'économie, le problème d'accès aux besoins sociaux de base et enfin celui de la participation communautaire.⁸

⁸ MANGU G., « Grands problèmes politiques contemporains », Syllabus inédit, Deuxième année de Licence en RI, UPN, Kinshasa 2016-2017.

II. 3. Possibilité de continuité ou de rupture des politiques publiques

Sommes-nous contraints de choisir entre ces deux types d'interprétations censées circonscrire l'analyse des changements politiques et sociaux ? D'un côté la fameuse formule tirée du livre de Lampedusa, *Le guépard* : « Il faut que tout change pour que rien ne change », formule qui tend au désenchantement des illusions réformatrices ou révolutionnaires, et nous promet de décevantes continuités derrière les ruptures proclamées, et de l'autre, ces slogans politiques qui nous soutiennent que « Le changement c'est maintenant » ou qu'il faut voter pour « changer la vie » ? Entre le « tous pourris » et l'enchantement de la croyance en la capacité des hommes politiques à transformer le monde politique, la voie analytique peut sembler étroite.⁹

Une alternance démocratique et pacifique va garantir un climat de sérénité avec lequel le pouvoir va se transférer d'un acteur à un autre, et dans pareil cas, le programme de l'Etat sera continu si nécessité y a, car le seul sentiment qui va animer les acteurs sera celui de rechercher à tout prix la réalisation de l'intérêt général ; chose qui va booster le développement.

Si les Etats nantis sont ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est aussi en grande partie parce qu'ils ont instauré un système de passation harmonieuse du pouvoir entre différents courants d'acteurs politiques, et cela permet à l'Etat de ne pas subir les ruptures dans la suite logique des programmes mis en place, pouvant faire avancer l'Etat, ou encore une quelque continuité des politiques publiques susceptibles de nuire à la survie de ce dernier.

Ainsi donc, pour la RD Congo, si on réussit à réaliser une bonne alternance, c'est qu'elle soit en même temps démocratique et en même temps pacifique ; on donnera à l'Etat la possibilité d'inaugurer une nouvelle phase, et même d'ouvrir une nouvelle page de son histoire, où il sera vu la continuité de la politique tant intérieure qu'étrangère sur la scène internationale.

⁹ PHILLIPE A. et al., *Politiques de l'Alternance : Sociologie des changements (de) politiques*, éd. Du croquant, Paris, 2016, p. 7.

Il suffit maintenant de voir ou carrément d'interroger l'histoire, on verra bien que la RD Congo a du mal jusque-là à enregistrer une suite logique de programme qui dirige l'Etat. Cela est du fait, qu'il a d'abord du mal à réaliser une vraie alternance selon les caractéristiques que nous donnons chaque fois dans le cadre de ce travail.

Depuis l'indépendance, la continuité des politiques publiques dans la gestion de l'Etat a toujours été absente de manière globale, Mobutu prend le pouvoir en succédant à Kasa-Vubu, il instaure sa politique à lui durant ses plus de trois décennies au pouvoir ; Laurent Désiré Kabila prend à son tour le pouvoir, il fait table rase pour l'ancien régime, et met en place une nouvelle façon de faire pratiquement dans tous les secteurs de la vie nationale ; Joseph Kabila arrive au pouvoir, il fait une refonte du système en place, laissé par son prédécesseur, il imprime sa marque en tant que leader au sommet de l'Etat, Felix-Antoine Tshisekedi, l'actuel chef de l'Etat prend la commande, il imprime sa propre vision pour l'Etat congolais, aussi tout de même, comme les autres. Ce qui fait que plus on a une quelconque alternance au pouvoir, moins on voit la complicité dans la continuité de gestion.

Il est vrai qu'un homme vaut toute une vision, autre que celle des autres ; mais ici il est question de la gestion de l'Etat, lui qui est vu comme un seul corps, une patrie, une nation, un ensemble de tout qui contient le tout en lui, impérativement ce caractère de l'unicité de l'Etat en ces termes devrait en principes appeler les différents dirigeants à une sorte des politiques communes, bien que les exemples peuvent être constatés, mais il faut dire que les successeurs dirigeants en RD Congo viennent souvent avec une autre vision au pouvoir, au regard de la situation catastrophique du pays. Voulant donner un nouvel air au peuple congolais, on tombe directement dans une rupture, qui n'est pas aussi une mauvaise chose dans les cas échéants.

La rupture peut aussi paraître la bonne option à prendre après la tenue d'une alternance démocratique et pacifique qu'elle soit, et cette situation pourrait aussi être salubre pour l'Etat dans le cas où les politiques publiques d'avant l'alternance n'étaient pas de nature à résorber les questions d'intérêts généraux, il est important dans pareilles situations que la rupture soit

alors l'issue pour tenter de donner un nouveau souffle à la gestion des politiques publiques, en vue d'une politique qui vise le développement.

Ainsi donc, se succède les hommes et leurs programmes passent, or pour bâtir un Etat solide, il faudrait qu'on pense à quelle vision pour l'Etat ; et comment pérenniser cette dernière enfin que le développement soit une question qui est au centre du débat sur l'Etat congolais génération après génération.

III. DEMOCRATIE : CRITERE ESSENTIEL POUR UNE COOPERATION AVEC L'OCCIDENT

De plus en plus la scène internationale se caractérise par des pratiques aussi non officielles, des principes non consentis à l'unanimité des Etats. Telle est la loi du plus fort sur les faibles, le manque d'un Léviathan à la tête d'un monde four tour pèse aussi lourd sur les Etats en retard par rapport au développement et/ou à l'industrialisation de façon générale, mais ceux moins puissants spécifiquement. Ainsi, les Etats puissants, qui sont considérés comme des grands pourvoyeurs mondiaux prennent petit à petit la place du monstre devant réguler la vie internationale, et c'est au nom du principe de la force que cela se fait, avec toutes les conséquences qui s'en suivent.

Le plus souvent la coopération internationale est soumise au principe de gagnant-gagnant, mais il est aussi de notoriété publique que ce qui importe pour les Etats ce sont ni les amitiés, ni les alliances, encore moins les rapprochement avec tel ou tel autre Etat, mais ce sont plutôt leurs intérêts, et à ce titre tout peut être envisageable ; ainsi les donateurs décident depuis un certain nombre d'années, d'insérer dans l'entente internationale en général, et même celle avec l'Afrique en particulier ; une espèce de règle qui ne dit pas son nom, et c'est faire avec au nom de la démocratie.

La coopération ne peut donc émerger dans un monde sans une autorité centrale. Par ailleurs, la coopération ne peut pas exister dans un monde où chaque individu est égoïste.¹⁰

En sus, il est demandé aux Etats modernes de tenir compte de cet aspect de choses, que c'est soit dans l'élaboration de leurs politiques publiques, et même dans la mise en place de leurs politiques étrangères, car appelé à entrer en interaction avec les Etats tiers, ces éléments seront présents dans la formation d'une quelque relation entre Etat, et vont toutefois, sanctionner d'une manière ou d'une autre la nature des relations qu'entretiennent les Etats entre eux. La dimension de la confiance occidentale et celle de la légitimation internationale du pouvoir sera abordée en deux petits points, séparés l'un de l'autre en vue de nous donner plus de lumière quant à ce.

III. 1. Instauration de la démocratie comme condition principale à la confiance occidentale

La démocratie occupe de nos jours une place de choix en ce qui concerne les relations interétatiques, nous pouvons nuancer cette réalité à partir même des faits internationaux constatés sur la scène internationale, qui mettent les Etats en une forme que nous pouvons qualifier d'interdépendance dans leurs relations réciproques. C'est-à-dire que les Etats sont appelés à vivre une interdépendance entre eux. Au centre des relations entre les Etats on trouve actuellement les éléments importants comme la coopération internationale, qui permet aujourd'hui aux Etats d'échanger en plusieurs domaines ou secteurs de la vie publique de l'Etat ; notamment dans l'armée, dans les infrastructures, dans l'éducation, dans la médecine et tant d'autres domaines de ce qui concerne la vie de l'Etat.

La confiance entre les Etats prend de plus en plus la prédominance dans le quotidien de ces derniers, elle fonde la qualité et le niveau des réalisations dans le cadre de la coopération entre les Etats, elle suppose la franchise visible entre eux, tout en favorisant les différents échanges publics

¹⁰ LUKIANA F., « Les théories de la coopération internationale », Syllabus inédit, Deuxième année de Licence en RI, UPN, Kinshasa, 2016-2017, p. 3.

ou privés. Il est donc impossible de reconsidérer les allures d'une coopération en pleine mondialisation sans la confiance mutuelle entre les Etats.

La coopération entre les Etats de nos jours passent si pas obligatoirement, mais parfois et voir trop souvent par le critère de la démocratisation, c'est-à-dire qu'entre les Etats aujourd'hui l'instauration d'une vraie et bonne démocratie semble avoir une place de choix dans la considération qu'ils se donnent et même dans leur façon de traiter avec les tiers. Bien que trop visible dans le contexte des relations entre les Etats du nord et ceux du sud, la coopération internationale dans toutes ses formes, prend de l'ampleur sur toutes les questions d'ordre public, sans en épargner un seul aspect.

Que c'est soit dans la coopération bilatérale ou multilatérale, la démocratie prend place et pose ses exigences en termes de critère pour que cette pratique qui consiste aux échanges entre les acteurs privilégiés des relations internationales puisse être celle qui conduit au développement durable.

Bien que certains auteurs s'opposent à l'idée selon laquelle la coopération internationale contemporaine entre les Etats a pour finalité de booster au développement les Etats en voie de développement, et ils disent que c'est une main prolongée de la mondialisation colonialiste, car on ne voit la coopération en un sens unique ; de l'occident vers l'Afrique ou carrément des grandes nations vers les petites, or dans la conception et même d'après la théorie ; les Etats échangent pour parvenir à une forte intégration, mais aussi et surtout au développement durable.

Le profil est taillé par ceux qui écrivent l'histoire, selon qu'aujourd'hui la démocratie est l'un des plus grands critères pour l'effectivité de la coopération entre les Etats, on évalue le niveau de la maturité de l'Etat en matière de démocratie, on voit l'aspect de l'intégration et de la cohésion nationale liées à la participation de la population à l'Etat, on voit la force des institutions et on tient compte de plusieurs autres paramètres liés à la démocratie pour rendre effective cette coopération.

Il sera tout à fait relatif pour nous de mettre en marge quelques éléments qui marquent la place considérable de la démocratie dans les relations interétatiques, lesquels éléments permettent aux acteurs de croire que seule la démocratie peut garantir la coopération efficace entre eux : le premier c'est que la démocratie dans les relations interétatiques donne la possibilité d'un partenariat assuré entre les acteurs, c'est-à-dire que certains estiment qu'il est mieux de faire un partenariat avec un Etat démocratique car les tensions liées à la tyrannie ou à toute autre forme de régime s'opposant à celui qui est démocratique, empêchent l'action d'un Etat étranger à s'implanter sur un territoire donné, les investisseurs tiennent compte du climat socio-politique afin d'assurer une longévité du marché conclu.

La démocratie donne une garantie dans le cadre de partenariat entre les Etats et permet une bonne réalisation. Dans les relations interétatiques la démocratie ne se limite pas seulement à assurer le partenariat entre les Etats, aussi comme un deuxième élément, nous pouvons noter la reconnaissance mutuelle entre les Etats dans leurs relations entant qu'acteurs ; ceci est un déterminant à l'heure actuelle ; où chacun veut affirmer son identité et veut à ce que le reste du monde le considère comme tel.

III. 2. Alternance démocratique et pacifique : élément de légitimation internationale du pouvoir public et étatique

L'organisation d'élections marque une étape décisive dans les processus qui mène vers la démocratisation de l'espace étatique au point que la communauté internationale tend à le faire passer pour une condition principale, sinon fondamentale pour confirmer l'acceptation d'un pouvoir local ou étatique, et ceci dépendant d'un Etat à un autre, tout comme d'une situation à une autre. Cette situation résulte sans aucun doute de l'inefficacité du droit international public.

Cette acceptation est une forme de confiance placée sur un acteur des Relations Internationales, susceptible d'établir des bons rapports avec le reste du monde, sous le phénomène de la mondialisation tel que vécue de nos jours, chaque Etat en a besoin pour sa survie sur l'échiquier international.

Cette philosophie tant à imposer ou encore à installer la démocratie comme valeur commune entre les différents Etats appelés à œuvrer ensemble dans un contexte international post-bipolaire.¹¹

En démocratie, la légitimation provient essentiellement des élections. Or ce modèle de démocratie représentative repose sur le suffrage universel, dans les contextes que nous étudions. Et c'est bien cette situation qui aboutit à la réalisation d'une alternance, qui soit démocratique et/ pacifique.¹²

Tout pouvoir politique a besoin du rayonnement international pour assurer son avenir, le rendez-vous du destin est porté de nos jour sur la scène internationale, au point qu'entrer en interaction avec les autres Etats permet aux uns et aux autres d'évaluer leur niveau de développement, mais aussi cette interaction offre également l'opportunité aux Etats d'être en mesure de se construire et se reconstruire à partir des modèles qui peuvent provenir de l'extérieur.

Les échanges avec les Etats dans le cadre d'un partenariat basé sur la coopération bilatérale ou multilatérale donne des possibilités d'émerger dans un monde où les puissants se sont fait une place de choix dans l'environnement international. Difficile de s'émanciper sans le concours extérieur, qu'il soit direct ou indirect. Il est alors impératif pour les Etats comme la RD Congo de tout faire pour gagner l'empathie internationale si nous pouvons le dire ainsi, au regard de la configuration internationale actuelle, pour enfin, attirer les puissants vers une approche beaucoup bénéfique au pays de Lumumba.

La précaution s'impose lorsqu'on aborde un concept aussi insaisissable que celui de la légitimation. Il est probablement très difficile de parvenir à un accord universel sur ce qui est légitime ou non, et moins encore sur le caractère légitime ou non de la politique intérieure ou la politique extérieure d'un pays, ou encore sur la légitimité comme sujet de discussion

¹¹ LUMBU J., *Art. cit.*, p. 35.

¹² GATELIER K., *La légitimation du nouveau pouvoir politique : les sources de la légitimité politique*, IRG, Septembre 2005, consulté le 08 février 2022.

de manière globale, étant donné la fréquence d'apparition de cette terminologie dans le débat public contemporain.¹³

Ainsi l'alternance démocratique et pacifique constitue pour les pays en voie du développement un passeport rouge pouvant les permettre de prendre place aux côtés des grands acteurs, et ceci pourrait aussi, comme dans plusieurs cas d'ailleurs, hisser la confiance internationale envers un Etat ou un autre.

Il sied de noter qu'il existe un autre son de cloche au sujet de la coopération, qui ne pose nullement cette conditionnalité entant que telle, s'agissant de l'aide extérieure au développement. Pour la Chine, la question de la démocratie ou d'une alternance au pouvoir relève essentiellement de la politique intérieure des Etats, en faire un principe pour établir les relations de coopération tente de faire allusion à une sorte d'ingérence aux affaires intérieures des Etats. Qu'à cela ne tienne, nous restons dans le contexte de cette étude, où l'accent est placé sur les rapports avec l'occident.

Au terme de cette recherche, le devoir nous est imposé d'insister sur la consolidation de cette pratique démocratique, car pouvant ouvrir une série d'opportunité à la RD Congo de voir ses dirigeants être aussi présents dans le concert des nations sans gênes comme autres fois, mais que c'est le cas depuis la réalisation de l'alternance au lendemain des élections de 2018. Ce qui constitue pour la RD Congo, une réelle occasion de bien entretenir ses rapports avec le reste de la communauté internationale, ainsi l'Etat congolais peut espérer se forger un environnement favorable au développement sans conditionnalité liée à la légitimité interne ou encore à la légitimation internationale, car étant issu des élections, les institutions du pays bénéficient dès ces instant, de la crédibilité et la confiance de tous autres acteurs du jeu.

¹³ GILLES A., « Kosovo, Libye : intervention humanitaire et guerre aérienne », dans *Justifier la guerre ?*, C.I, 2013, p. 383.

CONCLUSION

La pérennisation ou l'avenir de l'alternance démocratique et pacifique en RD Congo dépend fondamentalement de ce que voudra l'Etat congolais lui-même ; une pratique qui vient d'être expérimentée pour une première fois, l'Etat congolais est appelé à mettre en place un mécanisme qui lui donne plus de possibilité à mieux organiser la suite régulière des élections, lesquelles favorisent la réalisation de l'alternance démocratique et pacifique au pouvoir, ainsi donc, cette situation renforcera davantage la souveraineté de l'Etat, tant sur le plan interne qu'international.

Aussi longtemps que les moyens pour l'organisation des élections proviendront en grande partie de l'extérieur, plus précisément des grandes puissances occidentale, alors, acceptons aussi que la politique de mise en place d'une quelconque alternance ou son usage provienne de ces dernières. Ne dit-on pas que la main qui donne est au-dessus ; soit encore, qui paye commande. La grande question réside dans ce sens, c'est-à-dire, qu'il faut que l'Etat congolais soit plus conséquent qu'il l'est, savoir que son destin n'est pas entre les mains des occidentaux, mais plutôt, entre les ses propres mains, ainsi donc prendre le courage au nom de son peuple et de sa souveraineté pour prendre à bras les cornes les questions régaliennes qui lui sont reconnues entant qu'autorité suprême dans l'espace qu'on appelle la République Démocratique du Congo.

L'alternance démocratique et pacifique au pouvoir en RD Congo est le plus souvent tributaire de l'occident jusque-là, c'est-à-dire les Etats puissants de l'Europe et de l'Amérique en particulier ; cela à cause de ce que nous venons de donner comme précisions. A ce stade, il est important que l'Etat congolais apprenne à faire deux choses à savoir ; bien négocier sa place dans le concert des nations et bien asseoir la gestion internes des affaires publiques, pour cesser de subir les conséquences des politiques des grandes puissances et celles des autres sur le plan international, mais beaucoup plus aussi pour affirmer l'autorité de l'Etat en interne ; pour qu'il soit enfin le principal promoteur de son alternance au pouvoir, et ainsi, être en mesure de produire des effets positifs sur son existence entant qu'Etat.

Sans pour autant, remettre en cause la souveraineté internationale, ou encore adhérer aveuglement à une vision occidentale qui vise à maintenir l'Afrique dans le viseur du néo-colonialisme ; nous disons que la RD Congo, aussi comme d'autres acteurs étatiques africains, est aussi soumis à un exercice de pouvoir conjuguer les efforts avec les autres, notamment les occidentaux, mais dans toute la complémentarité et le respect de la souveraineté étatique, en vue de satisfaire la règle de parité internationale entre les Etats.

Faire de l'instauration de la démocratie un principe existentiel de la coopération internationale n'est pas une chose que nous pouvons réfuter en bloc, bien que n'étant pas dans l'arsenal officiel et, ayant en même temps un agenda caché de la politique africaine des grandes puissances, nous estimons que cette façon de présenter les conditionnalités pour l'accès à l'aide publique internationale pourra tant soit peu permettre à l'Afrique en général, d'amorcer le processus de la vraie démocratisation de son espace politique, mais aussi à la RD Congo en particulier, à bien asseoir sa démocratie dont l'élan est déjà donné par la tenue de l'alternance récente, à bien consolider sa jeune démocratie, et enfin, à baliser le chemin pour le développement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOTETHI B., « Elections en RDC : avec ses résultats, la CENI sonne le glas de la démocratie », dans *Jeune-Afrique*, Tribune du 15 janvier 2019.
- GATELIER K., *La légitimation du nouveau pouvoir politique : les sources de la légitimité politique*, IRG, Septembre 2005, consulté le 08 février 2022.
- GILLES A., « Kosovo, Libye : intervention humanitaire et guerre aérienne », dans *Justifier la guerre ?*, C.I, 2013.
- LANCELOT A., *1981 : Les élections de l'alternance*, Presse de la FNSP, Paris, 1986.
- LUMBU J., « L'alternance au pouvoir en Afrique face aux interférences occidentales : Analyse sur le parcours de la RD Congo », dans *Intelligence Stratégique*, n° 011, janvier-mars 2022.

- MANGU G., « Grands problèmes politiques contemporains », Syllabus inédit, Deuxième année de Licence en RI, UPN, Kinshasa 2016-2017.
- PHILLIPE A. et al., *Politiques de l'Alternance : Sociologie des changements (de) politiques*, éd. Du croquant, Paris, 2016.
- WONDO J-J., « Démocratie tripatouillée dans un Etat défaillant », dans *Analyses & commentaires*, disponible sur www.Ingeta.cd.